

RAPPORT

Au Conseil Communal de Bullet

De la commission de gestion, chargée de l'examen des comptes et de la gestion 2018

Rapporteur : Florent Thévenaz

Membres : Anouck Bernardi
Evelyne Chablaix

Suppléants : Joëlle Brandt
Rudolf Widmer

Excusés : Michel Consorti
Lucien Prévitali

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie les 3, 5 et 12 juin dernier afin de se prononcer sur l'examen des comptes, l'état du domaine communal et sur la gestion 2018. Elle a rencontré la Municipalité, Madame Marisa Leuba, notre boursière et Monsieur Pierre Busset, notre conseiller financier. La commission les remercie pour les informations et les réponses apportées à nos questions.

Contrôle des comptes avec Monsieur Pierre Busset le 3 juin 2019

La marge d'autofinancement, à savoir l'excédent de revenus purement financiers, est de Fr. 206'934.- un peu inférieure à celle de l'an dernier (cash-flow). Avec ce résultat, la marge annuelle moyenne des 10 dernières années est de 280'501.-

Nous aimerions demander à Monsieur Busset de nous faire des graphiques qui seront plus explicites sur l'historique des ratios des 5 dernières années de plusieurs communes, afin de mieux se faire une idée de l'évolution et de la situation de notre commune.

Visite du domaine communal le 5 juin 2019

Présentation des travaux :

Chalet des Avattes

Une clôture a été dressée à l'arrière du toit du chalet, afin que les skieurs ne puissent plus y accéder. Elle est discrète et efficace et ne choque pas dans le paysage. Les tôles du toit endommagées durant le 1^{er} hiver ont été retouchées.

4 places à abreuvoir neuves stabilisées en tout-venant avec caillebotis en caoutchouc ont été aménagées, avec de beaux bassins en inox. 2 pompes au chalet servent à remplir ces bassins. Si les citernes venaient à être vides, on peut aussi prendre de l'eau sur l'alimentation du Chasseron, grâce au raccordement effectué.

Grande salle

Une grande place vide a été laissée par l'ancienne chaudière à bois.

La chaudière à plaquettes a été mise en service fin octobre 2018. Elle donne entière satisfaction. Le système d'approvisionnement est plus pratique que celui du collège et fonctionne parfaitement. La réserve peut contenir + de 40 m³ de plaquettes, qui sera remplie environ 4x/an. Les plaquettes produites par notre équipe forestière sont de bonne qualité.

Hangar à plaquettes

L'infrastructure est impressionnante. Il faut relever que le bois est de chez nous et que ce sont nos employés communaux qui ont coupé, taillé, monté et assemblé toute la charpente gigantesque de ce hangar. Nous les félicitons grandement pour ce travail colossal.

Le volume de stockage est idéal pour nos besoins. Le hangar divisé en trois blocs de 200 m³ permet de laisser sécher la production de manière optimale.

Nous avons d'ailleurs une bien meilleure qualité de plaquettes grâce à ce système.

Monsieur Freymond vient faire un broyage par an en septembre-octobre (à fr. 8.-/m³), cela permet au bois de sécher pendant tout l'été.

Nous avons vu aussi la nouvelle remorque à bois de 4 mètres, afin que nos bûcherons puissent débarder eux même une partie des coupes.

Eglise

Les échafaudages sont montés et les travaux de réfection des joints devraient commencer sous peu.

Les Planets

Des travaux ont été entrepris en majorité dans la cuisine pour des raisons de normes. Le matériel et le mobilier ont été vendu au gérant actuel de l'établissement qui en assumera désormais les frais d'entretien.

Le 12 juin 2019, la commission a contrôlé les comptes pour ces travaux

- | | | |
|--------------------------|---------------------|-----------------------|
| - Chauffage grande salle | - préavis 150'000.- | coût actuel 170'000.- |
| - Chalet des Avattes | - préavis 167'000.- | coût actuel 149'000.- |
| - Hangar à plaquettes | - préavis 271'000.- | coût actuel 287'000.- |
- (différence due à une mauvaise information du canton concernant les subsides pour les frais d'études)

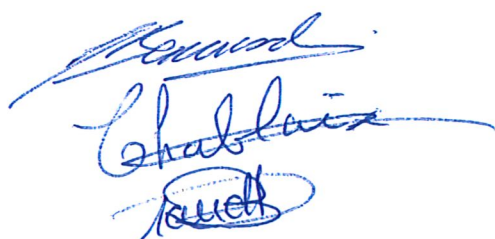
Conclusion

La commission remercie toutes les personnes, Municipaux, boursière, responsable de service, employés communaux pour les travaux effectués en 2018, qui ont contribué au bon fonctionnement de la Commune.

Vu les comptes et la gestion 2018, la Commission propose au Conseil communal de Bullet d'en donner décharge à la boursière ainsi qu'à la Municipalité.

Bullet, le 17 juin 2019

Les membres :



Le rapporteur :

